



Déficit de la Sécu : Il faut préserver l'emploi

Sans surprise, le déficit de la Sécu explose. La commission des comptes de la Sécurité sociale évalue le déficit à 20,1 milliards d'euros pour 2009, soit pratiquement le double de l'année dernière. Un record qui s'explique par l'effondrement des ressources. De fait, les recettes de la Sécu dépendent pour les deux-tiers des cotisations sociales, or crise oblige, la masse salariale devrait reculer de 1,25% cette année, du jamais vu depuis 1949.

Malgré ce déficit inquiétant, le Cerf salue la décision du ministre de Budget, Eric Woerth de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires. Les Créateurs considèrent en effet que les entreprises, déjà très durement touchées par la crise, ne peuvent supporter une pression fiscale supplémentaire et qu'il ne faut pas compromettre les chances de rebond de la France.

Le Cerf approuve par ailleurs, la décision d'Eric Woerth de vouloir "lutter contre l'excès de dépenses" et en particulier contre les abus en matière d'arrêt de travail : les contrôles effectués par les médecins de la Sécurité sociale conduisent la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) à estimer que 10% d'entre eux ne sont pas justifiés. Or, le coût des indemnités journalières a progressé de 6,4% au premier trimestre.

Parmi les réductions de coût nécessaires, le Cerf propose que la Sécurité sociale fasse également davantage d'économies sur les médicaments : les Créateurs souhaitent ainsi que la quantité vendue corresponde à la quantité prescrite, autrement dit, que l'on cesse de faire acheter au consommateur une boîte entière quand il n'a besoin que de la moitié ou du quart, nombre de fabricants vendent en France des conditionnements supérieurs aux marchés voisins.

Outre le déficit de l'assurance maladie, la branche retraite est également dans le rouge. Le ministre du Travail, Brice Hortefeux, considère que si le gouvernement ne fait rien, nous allons "droit dans le mur". C'est pourquoi le Cerf plaide depuis plusieurs années pour que les ressources de la Sécurité sociale reposent de moins en moins sur la taxation des salaires et du travail, car le poids des cotisations sociales constitue un frein à la création d'emplois et donc à l'activité. Les Créateurs souhaitent en particulier que le gouvernement transfère progressivement cette charge sur la consommation pour restaurer la compétitivité des produits "made in France" et que les produits importés participent également à la protection sociale des (consommateurs) Français.

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org